

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22  
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 30 Mars 1897

## PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine du 25 mars 1897, M. l'abbé Simon-Paul Dary est agréé en qualité de Vicaire de la Paroisse Sainte-Dévote.

## NOUVELLES LOCALES

S. A. S. Madame la Princesse a visité, jeudi dernier, l'Hôtel-Dieu de Monaco.

Samedi dernier, le Prince s'est rendu à l'École Communale des garçons, à Monaco. Son Altesse Sérénissime était accompagnée de S. Exc. le Gouverneur Général et de M. le Ch<sup>er</sup> Jean Blanchy, Sous-Secrétaire des Commandements.

M. le Général Zurlinden, commandant le 15<sup>e</sup> corps d'armée à Marseille, est arrivé mercredi dernier à Monaco par le train de 11 heures 23.

Le Général était accompagné par un officier d'ordonnance. Il s'est rendu immédiatement au Palais, où il a eu l'honneur d'être reçu par S. A. S. le Prince.

M. le Colonel Comte de Christen a passé en revue, mercredi matin, sur la place du Palais, la compagnie des Sapeurs-Pompiers.

Si nous mentionnons ce fait, c'est qu'il ne s'est pas encore présenté à Monaco et surtout parce qu'il a permis de constater l'excellence des manœuvres exécutées par ce corps d'élite qui, dans la personne du lieutenant Lacombe, a reçu les félicitations de M. le Colonel Commandant Supérieur.

En signalant mardi, par les visites échangées entre S. Exc. le Gouverneur Général et M. Paul de Chauliac, commandant la canonnière l'*Achéron*, nous avons omis de dire que le même jour, M. de Chauliac était également allé chez M. le Maire de Monaco et que M. le comte Gastaldi lui a rendu samedi sa visite à bord de l'*Achéron*. Nous nous empressons de réparer cet involontaire oubli.

Les personnes désirant des billets de loterie au profit de l'orphelinat peuvent s'en procurer à l'établissement. Le tirage est fixé à la semaine de Pâques, le jour et l'heure seront indiqués sous peu.

Le Comité de bienfaisance de la Colonie française a donné, samedi soir, sa fête de bienfaisance au Casino, gracieusement mis à sa disposition par la Société des Bains de Mer. Le spectacle, commencé à 10 heures du soir, était des plus réussis : le concours de M<sup>lles</sup> Mendioroz, Francisca, Marguerite Ugalde, Marie-Durand, Préobajensky et de MM. Isidore de Lara, Dieudonné, Léon Jehin et son excellent orchestre, MM. Moonen et Vallini, accompagnateurs, et la troupe d'opérettes du Casino, promettait une délicieuse soirée. Il eut été difficile, en effet, de souhaiter programme plus

beau et plus varié. Une foule considérable avait répondu à l'appel charitable du Comité de la Colonie française. Leurs Altesses Sérénissimes ont honoré de Leur présence cette première partie de la fête. A leur entrée dans la loge Princièrre, l'orchestre a salué Nos Souverains par la *Marche Monégasque* suivie de la *Marseillaise*. Ces deux chants nationaux ont été écoutés debout par tous les assistants et couverts d'applaudissements.

S. Exc. M. Olivier Ritt, Gouverneur Général, était dans sa loge avec M. Dugué de Mac Carthy, Secrétaire Général.

M<sup>lle</sup> Mendioroz, dans deux romances de Tosti, dites avec beaucoup d'art ; M. de Lara, dans plusieurs de ses belles compositions ; M<sup>lle</sup> Francisca, dans les *Variations* de Proch où elle a fait preuve d'une virtuosité rare, ont été applaudis et rappelés avec enthousiasme ; M<sup>lle</sup> Ugalde s'est montrée diseuse pleine d'esprit dans quelques chansonnettes humoristiques qui ont égayé l'auditoire ; il en a été de même de M<sup>me</sup> Marie Durand, la charmante comédienne, qui a joué, avec ce talent qui lui a acquis toutes les sympathies de l'élégant public des Beaux-Arts, la *Scène à faire*, un monologue fort amusant ; M. Dieudonné a dit *Carcassonne*, du regretté Gustave Nadaud ; M<sup>lle</sup> Préobajensky et M. Bekefy, les célèbres danseurs russes, ont été l'objet d'ovations répétées après la *Chaconne*, *Espana* de Chabrier et les *Czardas*, danses où ces excellents artistes ont fait preuve d'autant de talent que de grâce. Enfin, M<sup>mes</sup> Auffray et Valette, MM. Murator, Buislay, Baudouin et Auffray ont enlevé avec un exceptionnel brio la désopilante opérette d'Offenbach : *M. Choufleury restera chez lui*...

Le bal a ensuite eu lieu dans l'atrium, décoré avec luxe par la Société des Bains. L'hémicycle où avait été installée la tombola était éclairé par trois arcades de lampes électriques, l'une bleue, la seconde blanche et la troisième rouge. Tout autour de l'atrium étaient disposées des lampes tulipes de couleurs variées ; des cordons de verres multicolores et des lanternes vénitiennes tous éclairés à l'électricité couraient en festons, encadrant très heureusement l'enceinte du bal. Plusieurs artistes de l'orchestre, sous la direction de M. Vialet, ont, jusqu'à six heures du matin, entraîné les danseurs qui étaient si nombreux au début, qu'on avait peine à se tourner malgré les vastes dimensions du superbe local qui leur était consacré.

En résumé, soirée magnifique, dont le résultat financier, bien qu'il ne nous soit pas encore connu, a dû être au moins égal à celui des fêtes précédentes du Comité de bienfaisance de la Colonie française.

La bataille de fleurs donnée dimanche, à la Condamine par la Société des Régates, avait attiré la foule accoutumée, les tribunes étaient garnies de spectateurs et un gai soleil favorisait la fête. Malheureusement, les combattants n'avaient pas répondu à l'appel de la Société. Quinze équipages environ, dont un seulement était décoré, circulaient dans la piste. Cette abstention est sans

doute due à la multitude de distractions qui sollicitent à chaque pas l'étranger dans la Principauté, et au printemps qui attire le promeneur aux alentours.

Deux musiques, celle de la Société Philharmonique et une fanfare de Vintimille prêtaient à la réunion leur harmonieux concours.

Le jury n'a pu attribuer qu'une seule bannière qui a été remise à M. le comte de Gallatin, dont la victoria garnie à profusion d'œillets blancs et de larges rubans était surmontée d'une couronne comtale également en fleurs formant dôme. Les harnais des chevaux étaient parsemés de bouquets et de pompons en papier vert et rose d'un très bel effet.

Parmi les derniers bâtiments de plaisance entrés dans notre port, signalons :

Le 18 mars, yacht à vapeur *Quetzal*, espagnol, à M. José Martinez Rodas, venant de Nice, capitaine Cuenca, 8 hommes d'équipage, jauge : 46 tx.

Le 26 mars, yacht à vapeur, anglais, *Hiawatha*, à M. Baird, venant de Menton, capitaine Kenox, 27 hommes d'équipage, 4 passagers, jauge : 215 tx.

Yacht à vapeur, français, *Aigle*, à M. le comte de Sainte-Aldegonde, venant de Villefranche, 17 hommes d'équipage, 4 passagers, jauge : 305 tx.

Hier après-midi est arrivé le vapeur de commerce, anglais, *Etna*, venant de Newcastle avec un chargement de houille pour l'Usine à gaz, capitaine Wilson, 18 hommes d'équipage, 702 tx.

Un négociant de la Principauté nous informe qu'il circule sur le littoral des pièces de cinq francs en argent, à l'effigie de Charles X, millésime 1828, qui seraient fausses, quoique parfaitement imitées. Ces pièces seraient savonneuses au toucher et ne pèseraient que 20 grammes au lieu de 25.

Nous enregistrons son dire, mais n'avons pas pu le contrôler.

## RÉGATES INTERNATIONALES DE MONACO

Nous redonnons pour plus d'intelligence dans le compte rendu des diverses courses qui ont eu lieu dimanche, lundi et mardi, 21, 22 et 23 mars, le résultat complet des régates de Monaco.

PRIX DE S. A. S. LE PRINCE ALBERT 1<sup>er</sup>. — Partants : *Britannia*, au prince de Galles ; *Ailsa*, à M. Barclay Walker. — Sur une réclamation de la *Britannia*, qui sera soumise à la décision de l'Union des Yachts français, cette course n'a pas eu lieu.

PRIX DE S. A. S. LE PRINCE HÉRÉDITAIRE. — Partants : *Luciole III*, à M. Louis Viton ; *Stéphanie*, à MM. Fouquier et comte de la Rochefoucauld ; *Samphire*, à M. le colonel Paget ; *Malgré-Tout*, à MM. de Lair et Bouriat. — Arrivés : 1<sup>er</sup>, *Samphire* ; 2<sup>e</sup>, *Luciole III* ; 3<sup>e</sup>, *Malgré-Tout*.

PRIX DE L'UNION DES YACHTS FRANÇAIS. — Partants : *Asphodel*, à M. Lambert ; *Niché II*, à M. Bensa ; *Saint-Marcial*, à M. le marquis Moustier de Merenville ; *Fleur-de-Lys*, à M. Serrailles. — Arrivés : 1<sup>er</sup>, *Niché II* ; 2<sup>e</sup>, *Asphodel* ; 3<sup>e</sup>, *Saint-Marcial*.

PRIX DE MONTE CARLO. — Partants : *Shiroto*, à M. Jean Marquet ; *Fern*, à M<sup>me</sup> Lambert Harrisson ; *Serena*, à lord Wolwerton. — Arrivés : 1<sup>er</sup>, *Fern*, monté par M<sup>me</sup> Harrisson elle-même ; 2<sup>e</sup>, *Serena*.

PRIX DE LA COLONIE FRANÇAISE. — Partants : *Siris*, à M. le colonel Paget ; *Sagitta*, à M. Robert Calvet ; *Florence*, à M. le marquis de Serramezzano ; *Yvonette*, à M. Edwin White ; *Toquade*, à M. Paul Chaussart. — Arrivés : 1<sup>er</sup>, *Siris* ; 2<sup>e</sup>, *Sagitta* ; 3<sup>e</sup>, *Toquade*.



Le monde élégant se pressait au concours hippique où s'exhibent de fort jolies toilettes. On s'y occupait peu des chevaux, des médailles distribuées, des flots de rubans décernés. On a dit beaucoup de mal du prochain et raconté force histoires scandaleuses. On a beaucoup parlé de certain procès qui jette un triste jour sur certains médecins que Daudet appelle les « morticoles », et on a disserté spirituellement sur la question des chapeaux au théâtre ainsi que sur la concurrence que les cafés lyriques de Montmartre faisaient aux spectacles graves.

Après une heure passée au concours, pour la forme et parce qu'il est bon ton de s'y montrer, d'innombrables équipages sont allés au Bois, où les bourgeons sont épanouis, le soleil radieux et où la nature renaissante répand de douces odeurs de printemps.

Mais quelle poussière ! Comme les chemins sont mal arrosés et mal entretenus ! Alphand, du haut de sa demeure dernière, ne doit pas être content. On va lui élever une statue ; il mérite cet hommage. Mais pourquoi ne pas lui en rendre un autre en continuant ses traditions ?

×

Je manquerais à tous mes devoirs de chroniqueur si je ne signalais l'accueil enthousiaste qui a été fait à Nansen, le fameux explorateur norvégien, qui vient d'arriver à Paris, accompagné de sa femme.

Il a été reçu à la gare du Nord par plus de cinq cents admirateurs, parmi lesquels se trouvaient S. A. le prince Roland Bonaparte, MM. Sautou, président du Conseil municipal ; Bouniols, secrétaire particulier du préfet de la Seine, représentant M. de Selves, empêché ; le prince d'Artemberg, Le Myre de Villers, le colonel Monteil, Due, ministre plénipotentiaire de Suède et Norvège ; le baron Hulot, le comte de Turenne, de Guerne, Schlumberger, Maunoir, Aubry, Bizenont, Velain, Bernard d'Attanoux, Charles Soller, Jean Hess, de Brettes, de Behagle, Bonnel de Mézières, Gaston Sogler, de Lapparent, etc., et de nombreux membres de la colonie suédo-norvégienne.

S. A. le prince Roland Bonaparte avait été chargé par la Société de géographie de recevoir M. Nansen et d'offrir à M<sup>me</sup> Nansen un magnifique bouquet de roses lié par un ruban aux couleurs françaises. Il a prononcé un remarquable discours, dont voici le passage caractéristique :

« Il fallait, pour s'approcher aussi près du pôle que vous l'avez fait, non seulement concevoir une idée nouvelle de la marche de la banquise, mais avoir le courage de se livrer à elle et se laisser entraîner dans sa course en bravant le péril d'un écrasement par des puissances formidables.

« Puis, comme la dérive de cet immense radeau de glace n'approchait pas assez du pôle, vous avez, ajoutant une témérité à une témérité, laissé votre navire avec un seul compagnon, poussé droit au Nord aussi loin que vos forces l'ont permis. »

Ces paroles ont été très applaudies.

Le prince Roland Bonaparte et M. Nansen se sont serrés cordialement la main.

Le soir, le prince Roland Bonaparte donnait une grande soirée en l'honneur de Nansen, dans son magnifique hôtel de l'avenue d'Iéna. C'est un véritable palais où il y a une des plus belles bibliothèques du monde entier. Le tout Paris savant, littéraire et artistique assistait à cette soirée dont le grand explorateur norvégien conservera un ineffaçable souvenir. DANGEAU.

## VARIÉTÉS

### La Grèce

Au moment où la Grèce retient l'attention des puissances, il n'est pas inutile d'approfondir les conditions d'existence de ce petit pays.

Le royaume de Grèce actuel est divisé en cinq grandes régions distinctes ; 1<sup>o</sup>, La région du Pinde, qui comprend l'Épire et la Thessalie ; 2<sup>o</sup>, L'Hellade avec l'île d'Eubée ou de Nègrepont ; 3<sup>o</sup>, Le Péloponèse ou presque-île de Morée ; 4<sup>o</sup>, Les îles de la mer Egée ou Cyclades ; 5<sup>o</sup>, Les îles Ioniennes.

Le trait distinctif de toutes ces régions est le fractionnement du sol en bassins étroits, isolés les uns des autres par des massifs et des plateaux de formes irrégulières et tourmentées. La configuration physique de la Grèce explique en partie le développement indépendant de ses nationalités, la désunion et les rivalités de ses républiques dans l'antiquité.

Toutes les montagnes de la Grèce sont des ramifications de la Chaîne du Pinde, qui élève ses remparts presque infranchissables entre la Thessalie et l'Épire, et marque la séparation des régions, des Etats et des races.

Les cours d'eau grecs sont sans importance ; la plupart

sont des torrents alimentés l'hiver par les pluies ou les neiges, et desséchés l'été, ou perdus dans des cavités souterraines ; mais les eaux de pluie recueillies dans les flancs des montagnes jaillissent à leurs pieds en sources nombreuses et abondantes.

Aucun peuple n'a été plus favorisé que la Grèce par sa situation géographique et la configuration de son territoire. « Il n'y a pas de pays au monde, a écrit Dupuy, qui, à surface égale, présente tant d'îles, de golfes, de péninsules de ports, et où, par conséquent, s'accomplisse mieux cette union de la terre et des eaux, qui est pour la nature la suprême beauté et pour l'homme la meilleure condition du développement social.

« La Grèce regarde au Sud. Elle plonge par trois pointes dans la Méditerranée, presque sous la latitude de Gibraltar, et en face d'une des plus fertiles provinces de l'Afrique. Séparée, par la mer, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Italie, elle s'en rapproche par ses îles. Les Cyclades, qui commencent près du cap Sunion, vont se mêler aux Sporades qui touchent à l'Asie. Par un temps clair, un navire a toujours la terre en vue. De Cocyre on voit l'Italie, du cap Malée les cimes neigeuses de la Crète, et de cette île les montagnes de Rhodes et de la côte asiatique. Deux journées de navigation mènent de la Crète à Cirène ; il en faut trois ou quatre pour atteindre l'Égypte. Comment s'étonner que la Grèce ait rayonné bien au-delà de ses frontières maritimes, par son commerce ses colonies et sa civilisation, quand tant de routes s'ouvraient devant elle ! »

La Grèce renferme des mines abondantes, la plupart inexploitées. L'industrie minière n'a commencé à se développer qu'en 1861, date de la loi sur les mines. En 15 ans, plus de 400 concessions ont été faites.

La plus grande exploitation minière est celle du Laurion, située au sud-est de l'Attique ; les mines du Laurion ont été exploitées jadis par les anciens Grecs.

La surface métallifère de cette dernière exploitation occupe 20,000 hectares ; les puits et galeries inclinés des anciens Grecs sont au nombre de plus de 2,000, profonds de 20 à 120 mètres ; 1,000 ouvriers étaient employés dans ces mines. Aujourd'hui dans l'usine, à Ergastiria, 1,000 mineurs travaillent, depuis 1866, à refondre les scories plombifères, laissées par les anciens, pour le compte de la « Compagnie française des mines du Laurion ».

La Grèce est un pays agricole ; mais, malgré les progrès accomplis depuis l'émancipation, l'agriculture est entravée par le manque de bras, de capitaux, de routes et par le manque d'eau. Les petites propriétés dominent. Un sixième seulement est cultivé ; le reste se compose de montagnes et de forêts.

Les forêts occupent 540,000 hectares ; les plus belles sont celles du Taygète, du Parnasse, de l'Acarnante, de l'Eubée. Elles produisent peu ; leur production la plus importante est la vallonée, fruit que donne le chêne exporté surtout en Angleterre et en Autriche.

Malgré les mesures législatives et un nombreux personnel d'agents forestiers, les forêts sont saccagées ; de là les causes de l'aridité et de l'insalubrité de certaines régions. Une sorte de manie sauvage pousse les Grecs à les incendier. C'est un axiome très accrédité en Grèce que nuire à l'Etat, c'est ne nuire à personne.

La Grèce nourrit peu de gros bétail, n'ayant que des pâturages insuffisants ; les chevaux sont de petite taille, mais infatigables et robustes, dociles et sûrs. Les ânes et les mulets, montures des cultivateurs pauvres, sont plus répandus ; les brebis et les chèvres abondent ; la faune ornithologique comprend 340 espèces d'oiseaux.

Les importations s'élèvent à 140 millions de drachmes dont 40 millions pour la Grande-Bretagne ; 21,400,000 pour la Turquie ; 18,500,000 pour l'Autriche ; 27 millions pour la Russie ; 12,600,000 pour la France ; 4,200,000 pour l'Italie ; 7,100,000 pour l'Allemagne.

Les exportations ne s'élèvent qu'à 107 millions de drachmes sur lesquels la Grande-Bretagne reçoit pour 49 millions ; la Turquie pour 8,400,000 ; l'Autriche pour 7,200,000 ; la Russie pour 3,100,000 ; la France pour 25,500,000 ; l'Italie pour 1,800,000 ; l'Allemagne pour 9,700,000.

Toutes les voies de communication sont modernes. Avant 1830, aucune chaussée n'existait, et les sentiers n'étaient praticables que pour les piétons et les bêtes de somme. Des décrets et lois de 1833, 1852, 1867, 1873,

1882, ont décidé la construction de 3,000 kilomètres de routes nationales et un emprunt de 20 millions a été fait pour les grands travaux de voirie, entrepris sous la direction d'ingénieurs et agents du service des ponts et chaussées de France.

Jusqu'en 1882, il n'y avait qu'un seul chemin de fer, comprenant 12 kilomètres de voies ferrées du Pirée à Athènes ; en 1895, 1,000 kilomètres étaient déjà en exploitation.

Il y a en Grèce 315 bureaux de postes pour 19 millions d'expéditions et 7,651 kilomètres de lignes télégraphiques pour 1,175,000 dépêches.

En 1894, la marine marchande se composait de 1,185 navires à voiles jaugeant 184,600 tonneaux et 105 vapeurs de 55,000 ; en tout, 1,290 navires et 239,615 tonneaux.

Le royaume de Grèce possède 77 ports ou havres accessibles seulement pour la plupart aux caboteurs et bateaux côtiers.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Cabinet de M<sup>e</sup> BARBARIN, avocat à Monaco  
3, rue Antoinette, Condamine

### PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux requête, poursuite et diligences de :

1<sup>o</sup> Monsieur Georges CALMEYN, industriel, demeurant à Droogenbose (Belgique) ;

2<sup>o</sup> Et Monsieur Adolphe MAËRE, industriel, demeurant à Bruxelles (Belgique).

Ayant agi tous deux au nom et comme légataires universels de madame Victorine-Rosalie-Joséphine REY, veuve en premières noces de monsieur Eugène-Charles JOUET, et épouse en secondes noces de monsieur Marie-Anne-Antoine YSORÉ D'HERVAULT, marquis DE PLEUMARTIN, propriétaire, avec lequel elle demeurait à Paris, avenue Ruysdaël, n<sup>o</sup> 6.

En présence ou eux dûment appelés de :

1<sup>o</sup> Monsieur Léon HANON, employé, demeurant à Bruxelles (Belgique), ayant agi aussi en qualité de légataire universel de madame la marquise DE PLEUMARTIN ;

2<sup>o</sup> Et monsieur LAVOIGNAT, notaire, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à Paris, rue Auber, n<sup>o</sup> 5, ayant agi au nom et comme exécuteur testamentaire avec saisine de madame la marquise DE PLEUMARTIN susnommée, et encore comme administrateur séquestre de la succession de ladite dame.

Et aux termes d'une ordonnance d'adjudication rendue à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco, le huit janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, monsieur Annet-Jacob-Victor POUJON, bijoutier-joaillier, demeurant à Monaco, s'est rendu adjudicataire : 1<sup>o</sup> d'une villa avec ses jardins, située à Monaco, quartier de Monte Carlo, au lieu dit La Costa, sur la route de Monaco à Menton, dénommée *Villa de la Tour*, consistant en une maison de trois étages avec terrasse, cour, jardin et communs, le tout confrontant : du nord, à ladite route (actuellement avenue de la Costa) ; du midi et de l'ouest, au chemin de fer, et de l'est, à la propriété Griois ; 2<sup>o</sup> et d'une parcelle de terrain de la contenance de sept à huit cents mètres carrés environ, d'après les titres, et de quatre cent vingt-cinq mètres carrés d'après le cadastre, située à Monaco, au lieu dit La Costa, quartier de Monte Carlo, et confrontant : du nord, au chemin de fer ; du midi et de l'ouest, à la route de Menton (avenue de la Costa), et de l'est à un hors ligne de chemin de fer qui dépendait de la propriété Griois.

Cette adjudication a eu lieu au prix de cent trente-huit mille cinq cents francs outre les charges.

La grosse de l'ordonnance d'adjudication, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le dix-sept février mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, volume 55, numéro 10, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, le vingt-quatre mars courant.

Cette insertion ayant pour but de purger les immeubles susdésignés de toutes hypothèques légales, avis est donné aux personnes ayant droit de prendre des inscriptions de cette nature, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur les immeubles dont il s'agit.

Monaco, le trente mars mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Pour extrait : BARBARIN.

Dûment enregistré.

Etude de M<sup>e</sup> H. BERTRAND, huissier à Monaco  
3, place Saint-Nicolas

**VENTE SUR SAISIE**

Le lundi cinq avril prochain, à deux heures du soir et jours suivants au besoin, dans un local sis à la plage du Canton, à la Condamine, dénommé *Restaurant de la Réserve*, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'une quantité de meubles et objets mobiliers tels que : lits complets, commodes, canapés, fauteuils, chaises, glaces, tables, tableaux, suspensions, étagères, armoires à linge, verrerie, vaisselle, ustensiles de cuisine, vins, liqueurs, caisses à bouteilles vides, cabines de bains et un petit canot.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.  
Monaco, le 26 mars 1897.

L'Huissier, BERTRAND.

**EXTRAIT**

PRÉSCRIT PAR L'ARTICLE 653 DU CODE CIVIL

Le Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, par jugement en date du 15 décembre 1896, enregistré, rendu à la requête de monsieur le Chevalier Antoine LOMBARD, en sa qualité de Receveur des Domaines de la Principauté de Monaco, demeurant à Monaco, monsieur l'Avocat Général entendu, a donné acte au dit monsieur Lombard, en sa dite qualité, de sa demande d'envoi en possession de la succession du sieur **Gallia Charles**, sans profession, décédé à Monaco le 8 octobre 1890, sans laisser aucun héritier connu au degré successible, et avant de faire droit à la demande, a prescrit les formalités de publications voulues par la loi.

Pour extrait certifié conforme par l'avocat soussigné.  
Monaco, le 28 décembre 1896.

(Signé) E. DE LOTH, avocat.

Dûment enregistré.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

**AVIS**

Les créanciers de la faillite **PIERRE ROUSTAN** sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, dans le délai de *vingt jours*, devant M. Raybaudi, syndic, à l'effet de lui faire la remise de leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées.

A l'égard des créanciers domiciliés à l'étranger, le délai ci-dessus sera augmenté de *dix jours*.

La vérification des créances aura lieu le *trois mai* prochain, jour de lundi, à deux heures et demie du soir, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice.

Monaco, le 30 mars 1897.

Pour le Greffier en Chef :  
A. Cioco, C.-G.

Etude de M<sup>e</sup> André COLLE, notaire à Cannes

**Vente volontaire** aux enchères publiques, le samedi 10 avril 1897, à 10 heures du matin, en ladite étude, **D'UNE MAGNIFIQUE VILLA** située à **Saint-Raphaël**, boulevard Notre-Dame. Sous-sols, rez-de-chaussée, 2 étages, grand hall, salons, salle à manger, salle de billard, fumoir, 7 chambres de maître dont 5 avec cabinet de toilette, belvédère, décoration intérieure luxueuse. Dépendances comprenant : écuries et remises pour 3 chevaux et 4 voitures, logement de cocher, jardinier, concierge. Parc de 8,500 mètres. Eau de la Siagnole. Exposition plein midi, vue superbe.

**Mise à prix**..... 100,000 fr.

Pour renseignements s'adresser à M<sup>e</sup> Colle, notaire

Les familles OTTO et NEF remercient sincèrement les personnes qui se sont associées à leur douleur en assistant aux obsèques de

Monsieur Nicolas OTTO

et les informent qu'une messe de huitaine, pour le repos de son âme, sera dite le jeudi 1<sup>er</sup> avril, à 10 heures du matin, en la Cathédrale de Monaco.

**LEÇONS DE PIANO**

M<sup>lle</sup> SCHWENTZER

MONACO, Rue de Lorraine, 10, MONACO

**APPARTEMENT A LOUER**

S'ADRESSER :

18, rue des Briques — MONACO

**AVIS**

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers à Monaco sont convoqués en ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE. le **Lundi 5 Avril 1897**, à deux heures de relevée, au Siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteur de DEUX CENTS ACTIONS nouvelles de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège Social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'Article TRENTE-CINQ des Statuts, équivaut à celle des titres eux-mêmes.

ORDRE DU JOUR :

**Rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de l'exercice clos le 31 mars 1897 et Rapport des Commissions ;**

**Approbation des comptes ;**

**Fixation du dividende.**

**AVIS**

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers à Monaco sont informés que l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE, convoquée pour le **13 Mars** courant, n'a pu avoir lieu par suite de l'insuffisance du nombre d'actions déposées.

Conformément à l'article 43 des Statuts, les Actionnaires sont convoqués à une nouvelle réunion extraordinaire qui aura lieu le

**Mercredi 21 Avril 1897**

à dix heures du matin, au Siège Social, à Monaco.

ORDRE DU JOUR : **Modification à l'Article quarante-trois des Statuts.**

**AVIS**

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Étrangers à Monaco sont informés que l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE, convoquée pour le **13 Mars** courant, n'a pu avoir lieu par suite de l'insuffisance du nombre d'actions déposées.

Conformément à l'article 43 des Statuts, les Actionnaires sont convoqués à une nouvelle réunion extraordinaire qui aura lieu le

**Vendredi 23 Avril 1897**

à deux heures et demie de relevée, au Siège Social, à Monaco.

ORDRE DU JOUR : **Modifications aux Statuts et notamment aux Articles deux, trois, quarante-deux et cinquante-cinq.**

**HOUSE AGENT**

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

A LA

**BELLE JARDINIÈRE DE MONACO**

Boulevard de la Condamine

Maison spéciale de **Vêtements tout faits et sur mesure** pour hommes et enfants.

**Uniformes et Livrées** — Costumes **Cyclistes** — Maillots et Bas — **Robes de chambre et Coin de feu** — Vêtements **imperméables** — **Habits** — **Redingotes** — **Gilets et Pantalons drap noir** — **Pèlerines capuchon.**

**Vêtements sur mesure**, le complet depuis **45 fr.**

MAISON DE CONFIANCE

Prix marqués en chiffres connus

**GRAND BAZAR**

**MAISON MODÈLE**

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS  
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO  
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES  
OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE  
ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE  
LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES  
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES  
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

**GÈNES**

**CLINIQUE PRIVÉE POUR DAMES**

(Traitements des maladies des femmes)

Directeur : **D<sup>r</sup> L. M. BOSSI**

Professeur d'Obstétrique et de Gynécologie à l'Université de Gènes

ASSISTANCE DES SOEURS DOMINICAINES  
QUI DEMEURENT DANS L'INSTITUT

Traitement des maladies de la matrice, des ovaires, de la vessie, des cas d'obstétrique compliqués, de l'hystérisme, etc.

Maison située dans une très belle position, isolée, avec grand jardin. — Salle pour laparotomies. — Salle pour toutes espèces d'opérations gynécologiques et pour médications. — Massage — Electrolyse — Bains de mer.

Pour informations, s'adresser au D<sup>r</sup> Prof. BOSSI, rue Assarotti, 20, Gènes, de 1 heure à 3 heures, les mardi, Samedi, Mercredi et Dimanche.

Imprimerie de Monaco — 1897

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)**

| Mars                     | PRESSIONS BAROMÉTRIQUES<br>réduites à 0 de température<br>et au niveau de la mer |        |              |              |              | TEMPÉRATURE DE L'AIR<br>(Le thermomètre est exposé au nord) |      |              |              |              | Humidité relative<br>moyenne     | VENTS           | ÉTAT DU CIEL              |      |    |
|--------------------------|--|--------|--------------|--------------|--------------|---|------|--------------|--------------|--------------|----------------------------------|-----------------|---------------------------|------|----|
|                          | 9 h.<br>mat.   | midi   | 3 h.<br>soir | 6 h.<br>soir | 9 h.<br>soir | 9 h.<br>mat.  | midi | 3 h.<br>soir | 6 h.<br>soir | 9 h.<br>soir |                                  |                 |                           |      |    |
|                          | 22   | 763.9  | 764.1        | 763.7        | 763.9        | 763.9   | 14.2 | 15.5         | 16.1         | 13.2         |                                  |                 |                           | 12.2 | 79 |
| 23                       | 763.7  | 763.4  | 762.9        | 762.2        | 762.8        | 12.7  | 14.2 | 13.2         | 12.1         | 12.2         | 81                               | S E, S O faible | Nuageux                   |      |    |
| 24                       | 762.3  | 762.9  | 762.2        | 762.2        | 762.3        | 12.8  | 13.7 | 13.5         | 12.9         | 12.7         | 83                               | S E faible      | id.                       |      |    |
| 25                       | 761.7  | 761.9  | 761.2        | 761.2        | 761.8        | 13.3  | 14.8 | 14.2         | 13.1         | 13.2         | 85                               | id.             | Couvert. quelques gouttes |      |    |
| 26                       | 761.8  | 762.1  | 761.5        | 761.3        | 762.2        | 13.7  | 14.5 | 15.3         | 13.9         | 13.7         | 79                               | S O faible      | Couvert                   |      |    |
| 27                       | 760.8  | 760.2  | 758.5        | 757.8        | 758.2        | 13.2  | 15.8 | 14.6         | 13.2         | 13.3         | 87                               | S E faible      | id.                       |      |    |
| 28                       | 756.5  | 756.1  | 756.2        | 754.2        | 753.8        | 14.2  | 16.3 | 17.8         | 14.1         | 13.2         | 65                               | Calme           | Variable                  |      |    |
| DATES                    |  | 22     | 23           | 24           | 25           | 26  | 27   | 28           |              |              |                                  |                 |                           |      |    |
| TEMPÉRATURES<br>EXTRÊMES |  | Maxima |              | 16.1         | 14.1         | 13.8  | 15.2 | 15.3         | 16.7         | 17.8         |                                  |                 |                           |      |    |
|                          |  | Minima |              | 12.2         | 11.8         | 12.2  | 12.1 | 13.2         | 12.2         | 12.7         | Pluie tombée : quelques gouttes. |                 |                           |      |    |